



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catégorie B

Question écrite n° 73478

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les textes concernant les projets de réforme des cadres d'emploi, notamment pour la réforme de la catégorie B. Cette réforme, qui impose l'allongement de la durée de carrière des agents, ne leur permet pas, à la fin de leur carrière, d'accéder au sommet des grades de leur filière. Or une grande majorité des agents territoriaux n'obtiennent qu'une pension de retraite avoisinant les 750 à 900 euros. Ainsi, l'allongement prévu par cette réforme va les pénaliser encore plus. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte mettre en oeuvre afin de répondre à l'interrogation des syndicats que cette réforme préoccupe et d'éviter de pénaliser les agents de la fonction publique territoriale au moment de leur retraite.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73478

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2534

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)